

12 juillet 2023

(23-4705)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS SPS DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'UNION AFRICAINE

La communication ci-après, reçue le 12 juillet 2023, est distribuée à la demande de l'Union africaine.

1 INTRODUCTION

1.1. Le Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable de la Commission de l'Union africaine est chargé de coordonner les initiatives prises à l'échelle continentale dans le domaine de l'agriculture, de la pêche et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de renforcer la résilience des systèmes de production alimentaire africains, de faciliter l'harmonisation des politiques relatives aux systèmes d'aide à l'agriculture et à la connaissance, de mobiliser les ressources pour veiller à la mise en œuvre des questions prioritaires dans le continent et de plaider pour l'exécution des programmes prioritaires en Afrique.

2 ACTIVITÉS SPS MENÉES EN 2023

2.1. La Commission a convoqué le Forum de coordination SPS de l'Union africaine en mars 2023. Le Forum encourage l'intégration des questions SPS dans la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), ainsi que dans les initiatives et cadres de l'Union africaine relatifs au commerce, à la santé et à l'environnement. Il se compose d'institutions de l'Union africaine qui travaillent sur les questions SPS, de communautés économiques régionales et de partenaires de développement.

2.2. Les 30 et 31 mars 2023, AKADMEMIYA2063, la Texas A&M University, l'USDA et la Commission de l'Union africaine ont organisé une activité d'apprentissage dans le domaine SPS pour promouvoir l'harmonisation des politiques et capacités SPS en Afrique.

2.3. Le Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) a organisé la quinzième réunion panafricaine des vétérinaires en chef en mai 2023. Des positions communes africaines concernant des projets de chapitres de l'OMSA ont été définies et présentées à la quatre-vingt-dixième session générale de l'Assemblée mondiale des délégués de l'OMSA, tenue en mai 2023.

2.4. Les Organisations nationales de la protection des végétaux des États membres de l'Union africaine se sont réunies en février 2023 pour définir des positions communes africaines concernant des projets de Normes internationales pour les mesures phytosanitaires et d'autres questions liées à la préservation des végétaux. Ces positions ont été arrêtées et présentées à l'occasion de la dix-septième session de la Commission des mesures phytosanitaires (CPM-17) en mars 2023.

2.5. En janvier et mars, le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a organisé au Togo, au Gabon et au Cameroun une série d'ateliers de formation et de sensibilisation sur le mécanisme/l'outil en ligne de la ZLECAf concernant les obstacles non tarifaires (ONT). Diverses parties prenantes y ont participé, notamment les points de contact nationaux pour les ONT, des fonctionnaires des douanes et le secteur privé. Cet outil en ligne consiste en une plate-forme mise à la disposition des opérateurs économiques pour enregistrer des plaintes concernant les obstacles

au commerce rencontrés le long du corridor commercial. La formation a renforcé la capacité des parties prenantes d'identifier, de signaler et de suivre les ONT pour en faciliter l'élimination.

2.6. La Commission a commencé à collecter des données sur l'Indice SPS pour l'Afrique en vue de rendre compte des résultats obtenus par les systèmes SPS sur le continent et d'établir un rapport dans le cadre du cinquième examen biennal du PDDAA.

2.7. Parmi les activités SPS importantes à venir figurent:

- le Forum de coordination SPS de l'Union africaine, qui se tiendra les 19 et 20 septembre à Accra (Ghana);
 - une activité d'apprentissage sur l'utilisation des bonnes pratiques réglementaires pour favoriser un commerce sûr en Afrique, qui aura lieu les 21 et 22 septembre 2023 à Accra (Ghana) et sera organisée par la Commission de l'Union africaine, le secrétariat de la ZLECAf, le STDF et l'USDA.
-